



Conseil de sécurité
CS/10706

Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité - 6804^e séance – après-midi

**LA SITUATION AU MALI ILLUSTRE LES RISQUES QUI MENACENT UNE RÉGION DU SAHEL
PROFONDÉMENT FRAGILE,**

AFFIRME LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST DEVANT LE CONSEIL

Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Said Djinnit, a affirmé, cet après-midi devant le Conseil de sécurité, que la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest restait fragile, en dépit des progrès réalisés dans la voie de la démocratie et de la paix.

Il a notamment souligné les enjeux régionaux de la situation actuelle au Mali qui illustre, selon lui, les risques qui menacent la région du Sahel, qualifiée aujourd'hui de « profondément fragile ».

M. Djinnit, qui est aussi Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), était venu présenter devant le Conseil le **rapport** du Secrétaire général* qui relève que l'insurrection armée dans le nord du Mali et le coup d'État, survenu à Bamako au début de 2012, ont des répercussions bien au-delà des frontières du pays.

Le Représentant spécial a déploré qu'en dépit des efforts louables de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les arrangements transitoires, y compris l'adoption d'une feuille de route en vue de la tenue d'élections et de la restauration de l'intégrité territoriale du Mali, n'ont pas encore été consolidés.

Cette situation, a-t-il noté, a conduit les dirigeants de la CEDEAO à accélérer le déploiement de la Force en attente de la CEDEAO au Mali, et ce, sans avoir recueilli au préalable l'accord des autorités maliennes.

Le Représentant spécial a rappelé que la résolution 2056 (2012)** du Conseil de sécurité souligne le besoin de renforcer la légitimité et la sécurité des institutions maliennes de transition. Il a relevé dans un second temps l'opposition du Premier Ministre du Mali au déploiement de la Force et ses réserves vis-à-vis de demandes de la CEDEAO afin d'inclure certaines forces politiques et sociales au Gouvernement.

M. Djinnit a également informé les membres du Conseil que M. Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et Médiateur de la CEDEAO, avait noué des contacts avec les groupes rebelles en vue de pourparlers. M. Compaoré entend faciliter ces pourparlers entre ces groupes et une entité nationale malienne qui n'a pas encore été établie, a relevé M. Djinnit, qui a jugé essentiel de surmonter les divergences constatées avec l'actuel Gouvernement malien.

« Ces divergences ne font que retarder l'adoption de mesures par les parties prenantes maliennes en vue de la restauration effective de l'ordre constitutionnel et de la résolution de la situation critique dans le nord du pays », a affirmé le Représentant spécial.

Soulignant les risques pesant sur la région du Sahel, le Chef de l'UNOWA a informé les membres du Conseil qu'une équipe interinstitutions des Nations Unies basée à Dakar, au Sénégal, finalisait le développement d'un plan d'action afin de renforcer les capacités des pays du Sahel aux niveaux local, national et régional.

M. Djinnit a ensuite détaillé les autres défis auxquels fait face l'Afrique de l'Ouest tels que le développement de la piraterie dans le golfe de Guinée et la résurgence de la violence à la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire.

« Ces incidents qui ont entraîné la mort de plusieurs civils et de sept Casques bleus nigériens illustrent la fragilité de l'Union du fleuve Mano », a-t-il affirmé, en précisant que le Libéria et la Côte d'Ivoire avaient récemment convenu d'intensifier les patrouilles et de renforcer leurs moyens militaires et policiers de part et d'autre de la frontière.

Enfin, le Représentant spécial a exhorté les acteurs de la région à redoubler d'efforts dans leur lutte contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues. Il a cité, à titre d'exemple, les activités florissantes et l'influence des réseaux de trafic de drogues en Guinée-Bissau depuis le récent coup d'État survenu dans ce pays.

Le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Yury Fedotov, qui participait à la réunion du Conseil, a affirmé, pour sa part, que les drogues illicites et la criminalité transnationale organisée sapent la stabilité de l'Afrique de l'Ouest et affectaient la santé des populations, la démocratie et le développement économique.

En 2011, a-t-il rappelé, environ 30 tonnes de cocaïne avaient fait l'objet d'un trafic en Afrique de l'Ouest. Les profits générés par le trafic de cocaïne dans la région, et dont bénéficient les réseaux criminels, sont estimés à quelque 900 millions de dollars par an, a-t-il précisé.

M. Fedotov a souligné que l'Afrique de l'Ouest n'était plus simplement une route de transit pour la cocaïne de l'Amérique latine vers l'Europe, mais était devenue une destination finale, en faisant remarquer que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale comptaient jusqu'à 2,3 millions de consommateurs de cocaïne, une majorité d'entre eux se trouvant en Afrique de l'Ouest.

En conclusion, M. Fedotov a indiqué que l'UNODC suit de près le terrorisme dans la région, lequel, a-t-il dit, « a la capacité de déstabiliser des pays comme le Mali ».

*S/2012/510

** Voir communiqué de presse [CS/10698](#)

CONSOLIDATION DE LA PAIX EN AFRIQUE DE L'OUEST

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2012/510)

Le présent rapport couvre les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2012.

Le Secrétaire général y écrit que depuis son précédent rapport, plusieurs événements qui s'étaient produits pourraient anéantir les importants progrès accomplis vers la consolidation de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Au cours du premier trimestre de 2012, une insurrection armée a ainsi frappé le nord du Mali et un coup d'État à Bamako a renversé le Gouvernement démocratiquement élu, explique M. Ban, en faisant remarquer qu'un second coup d'État, en Guinée-Bissau, avait là encore renversé le Gouvernement élu.

« On peut craindre que d'autres États de la sous-région ne soient eux aussi menacés par ces changements anticonstitutionnels, principalement en raison de la persistance, dans plusieurs pays, des causes profondes de l'instabilité », poursuit M. Ban, qui salue dans le même temps la passation de pouvoir qui a eu lieu sans heurt au Sénégal, après le second tour des élections présidentielles, en mars 2012.

Dans le présent rapport, M. Ban indique également que les affrontements qui avaient éclaté, à la mi-janvier, dans le nord du Mali ont aggravé davantage la situation dans la région du Sahel alors que les répercussions du conflit en Libye, qui a récemment pris fin, continuent d'ébranler la région, avec le retour de plus de 212 331 ressortissants ouest-africains dans leur pays d'origine.

« Depuis le début de la crise, mon Représentant spécial œuvre activement au rétablissement de l'ordre constitutionnel au Mali et soutient les efforts de médiation de la CEDEAO », assure M. Ban.

En ce qui concerne la lutte contre la piraterie, le Secrétaire général note que plusieurs mesures avaient été prises dans le cadre des actions menées conjointement par l'UNOWA, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) pour mettre en œuvre l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest et soutenir le plan d'action régional de la CEDEAO.

Le Secrétaire général se dit profondément préoccupé par la situation au Mali, dont les répercussions s'étendent bien au-delà des frontières du pays et de la proche sous-région.

L'une des grandes priorités au cours des prochains mois consistera à stabiliser le Mali et l'ensemble de la région du Sahel, indique-t-il, avant d'exhorter au retour total et durable à l'ordre constitutionnel et à la mise en œuvre d'une feuille de route pour la période de transition de 12 mois dont sont convenues la CEDEAO et les autorités de transition maliennes.

S'agissant de la situation en Guinée, M. Ban salue les efforts entrepris par les acteurs politiques pour engager le dialogue, dissiper les tensions politiques et consolider la paix dans le pays. « La tenue en temps voulu d'élections législatives libres, équitables et pacifiques constitue une priorité essentielle pour renforcer le processus de démocratisation et mener la transition à terme », souligne-t-il.

Concernant la criminalité transnationale organisée, le Secrétaire général encourage dans le présent rapport les États membres de la CEDEAO à renouveler et élargir le plan d'action régional sur la criminalité organisée et le trafic illicite de drogues et à mettre en place au sein de la Commission de la CEDEAO un secrétariat chargé de la drogue et du crime.

Enfin, M. Ban encourage la CEDEAO à achever l'élaboration du cadre sous-régional de lutte contre le terrorisme et à l'adopter. Dans le cadre de la coopération du Bureau avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, il demande à la communauté internationale « d'apporter un appui sans faille aux pays de la région alors qu'ils s'efforcent de répondre efficacement à la menace terroriste ».

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel